

**G.E.M DEVELOPPEMENT**

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros  
Siège social 38000 GRENOBLE – 48, Boulevard Gambetta

**909 785 917 R.C.S. GRENOBLE**

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXE**

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Pour copie conforme,  
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of vertical, slightly wavy lines that resemble the letters 'M' or 'N' repeated, with a horizontal line at the top.

Désignation de l'entreprise : SAS GEM DEVELOPPEMENT				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	} biens *	FD	4119	FE		FF
			} services *	FG	13925	FH	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	EJ		18045	FK		FL
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
						FR	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce		HS		GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)					GE	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	

(RENVVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS GEM DEVELOPPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7)</b>		<b>(VII)</b>		HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7)</b>		<b>(VIII)</b>		HH	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				<b>(IX)</b>		
Impôts sur les bénéfices *				<b>(X)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM		
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN		
<b>RENVVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières				HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *				HP
		– Crédit-bail immobilier				HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD
	(9) Dont transferts de charges				A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
<b>Détail en annexe</b>						

**G.E.M DEVELOPPEMENT**

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros  
Siège social 38000 GRENOBLE – 48, Boulevard Gambetta

**909 785 917 R.C.S. GRENOBLE**

**PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023  
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
DU 28 JUIN 2024 ET ADOPTEE**

(Article L. 232-23 du Code de commerce)

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 6.593,11 euros, en intégralité au compte « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale prend acte de ce que le rapport de gestion mentionne qu'aucune distribution de dividendes n'a été opérée depuis la constitution de la société.

Pour copie conforme,  
La Présidente



**G.E.M DEVELOPPEMENT**

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros  
Siège social 38000 GRENOBLE – 48, Boulevard Gambetta

**909 785 917 R.C.S. GRENOBLE**

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXE**

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Pour copie conforme,  
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical, wavy lines that resemble the letters 'M' or 'N' repeated, with a horizontal line at the top.



Désignation de l'entreprise		SAS GEM DEVELOPPEMENT		Exercice N 31122023	
				Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....20000..)	DA	20000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	26932		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	6593		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	55525		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	352058		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	909022		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY	10141		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	300		
Compte régul.	EB				
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1271522		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1327047		
REINVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1050251			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

G.E.M DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros  
Siège social 38000 GRENOBLE – 48, Boulevard Gambetta

909 785 917 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Pour copie conforme,  
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of vertical, wavy lines that resemble the letters 'M' and 'M' stacked vertically, with a horizontal line at the top.

# TABLE DES MATIÈRES

## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

### 1. Évènements principaux

Suite aux formalités juridiques en date du 02/05/2024 il a été décidé de ramener la date de clôture de l'exercice de la société GEM DEVELOPPEMENT au 31 décembre. Cela a pour conséquence un exercice comptable d'une durée de 2 mois.

## 2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31 Décembre 2023 ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En application de l'ordonnance 2014-136 parue le 30 janvier 2014 et du décret 2014-136 du 17 février 2014, la société relève au sens comptable du régime des micros-entreprises (car ne dépasse pas 2 des 3 seuils suivants):

- 350 000 € de total bilan
- 700 000 € de chiffre d'affaires net
- 10 salariés.

Elle se trouve ainsi dispensée de l'établissement de l'annexe.

## 2. INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA taxes	Prêts/avances Hors non remboursés
	Capitaux propres autres que le capital	Dividendes	Brute		Résultats	Cautions
				Nette		
• SASU LUX Taux : 100%	5 300	100%		429 252	546 734	108 903.30
	53 922	0		429 252	19 024	
Observation : Données issues du bilan clos au 31/10/2023						
• SASU BEAUTIFUL Taux : 100%	10 000	100%		10 000	209 517	151 415.41
	<51 091>			10 000	<51 091>	
Observation : Données issues du bilan clos au 31/10/2023						
• SAS John Kraftman Holding Taux : 50%	20 000	50%		10 000		47 242
				10 000		
Observation : Premier bilan au 31/12/2023,						
• SAS LOS PUEBLOS GRAND PLACE Taux : 52%	20 000	52%		10 400		194 401
				10 400		
Observation : Premier bilan au 31/12/2024, non encore établi						

Filiales (10 à 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus	CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Capitaux propres autres que le capital	Dividendes	Brute  Nette	Résultats	Cautions
<ul style="list-style-type: none"> <li>STEP ONE GRENOBLE Taux : 100%</li> </ul>	200 000	100%	200 000		34 777
	0	0	200 000	0	
Observation : Premier bilan au 31/12/2025					